



Municipalité St-Dominique-du-Rosaire

Le 15 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Monsieur,

(X) Veuillez trouver ci-inclus copie de résolution n° : 154-10-14

- Les documents ci-joints pour votre information :
- Veuillez trouver ci-inclus les documents suivants:
- Accusons réception de votre communication en date du :
- Elle a été soumise à :
- Votre demande sera soumise à la prochaine réunion du conseil le :

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Isabelle Payette

Isabelle Payette,
Directrice et secrétaire-trésorière adjointe.

Copie de résolution

MUNICIPALITÉ ST DOMINIQUE DU ROSAIRE

À la séance régulière du 6 octobre 2014, du conseil municipal de St-Dominique-du-Rosaire, tenue au local de la bibliothèque municipale à laquelle sont présents le maire M. Maurice Godbout et les conseillers suivants, Mme Martine Audet, Mme Josiane Ferron, Mme Gisèle St-Pierre, M. Jean-Sébastien Bacon et M. Paul-Émile Michaud, tous formant quorum.

Absent : M. Christian Legault.

Mme Nathalie Boire, directrice et secrétaire-trésorière et Mme Isabelle Payette, directrice et secrétaire-trésorière adjointe sont également présentes.

Sauvons Postes Canada – demande d’appui

154-10-14

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d’ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n’a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d’ouverture des comptoirs postaux et l’abolition de la livraison à domicile entraîneront l’élimination de milliers d’emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Paul-Émile Michaud ET RÉSOLU que la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d’accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu’il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d’autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté à l’unanimité des conseillers.


Isabelle Payette,
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe